

VILLE DE LA ROCHELLE (17)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

SPL Pompes Funèbres Publiques La Rochelle-Ré-Aunis

AVIS AU PUBLIC

La SPL Pompes Funèbres Publiques La Rochelle-Ré-Aunis, délégataire chargé de l'exploitation du service extérieur des pompes funèbres et du crématorium de La Rochelle, a remis à la Ville son rapport d'activité de gestion de service public pour l'année 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport peut être consulté :

- A l'Hôtel de Ville – Direction Vie Institutionnelle (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fait à La Rochelle, le 28 novembre 2022

